

# NOTE D'INFORMATION JUN 2013 > 33 <

## JOURNÉE NATIONALE DE L'ARBITRAGE (JNA) Session JUIN 2013

\*\*\*\*\*

### CONVOCAATION

#### Cette session est destinée :

- Aux candidats à l'arbitrage régional qui ne pourront se présenter à la session de septembre 2013 et qui, dans tous les cas, ne se représenteront pas à la session de septembre en cas d'échec.
- Aux candidats ayant obtenu entre 24 et 25 lors de la dernière JNA et ayant effectué leur évaluation pratique sous peine de voir annuler cette partie pratique.
- LES CANDIDATS DOIVENT SE FAIRE CONNAITRE AVANT LE **26 JUIN 2013** AFIN DE PRÉPARER LEUR SESSION.

#### Arbitrage Régional Handisports :

- Pour passer le QCM handisports, il faut être arbitre régional FFE.
- Après la réussite au QCM, le candidat sera évalué sur une compétition régionale ou nationale handisports.

**SAMEDI 29 JUIN 2013  
14H00**

**Au siège de la Ligue – 2 rue Tirard - 94000 CRÉTEIL**

#### Programme général:

Examen théorique fédéral (QCM), correction et résultats :

- ☒ **Une partie commune aux trois armes**
- ☒ **Une partie spécifique à chaque arme**
- ☒ **Une épreuve facultative pour l'arbitrage handisport**

Présentation de la Commission Régionale d'Arbitrage,  
Questions réponses, nouveautés du règlement.

#### **Q.C.M. RÉGIONAL**

- ☒ 30 questions au total en 30 minutes :
  - **22 questions communes aux trois armes**
  - **8 questions spécifiques à chaque arme**
- ☒ Obtenir 26/30 pour entrer en formation.
- ☒ Les candidats qui obtiendront une note égale à 24 ou 25/30 seront autorisés à commencer leur cursus de formation mais devront repasser le Q.C.M. fin juin.

#### **Q.C.M. HANDISPORT (Optionnel)**

- ☒ 15 questions au total en 20 minutes :
  - **15 questions générales**
- ☒ Obtenir 13/15 pour être titulaire du Q.C.M.
- ☒ Le Q.C.M. reste acquis pendant deux saisons



Les candidats, autorisés à entrer en formation sans l'obtention du Q.C.M. doivent obligatoirement valider leur Q.C.M. lors de la session de Juin 2014.

Les arbitres autorisés à entamer un cursus de formation sans obtention du Q.C.M. seront considérés comme arbitre du niveau inférieur.

**Rappel : Pour pouvoir prétendre à devenir Arbitre Régional, il faut :**

- 1) Être licencié à la F.F.E.
- 2) Être arbitre départemental.
- 3) Être de la catégorie cadet en septembre 2013 pour entrer en formation.
- 4) Être présenté par son club avant le **mercredi 26 JUIN 2013 15 heures**.
- 5) Justifier avoir arbitré pendant la saison précédente (l'année d'évaluation de l'arbitrage départemental étant prise en compte).
- 6) Réussir l'épreuve théorique lors de la Journée Nationale de l'Arbitrage.
- 7) Etre évalué en pratique au minimum **lors de 5 épreuves** :
  - dont 1 obligatoire dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure à la sienne,
  - dont 1 épreuve par équipe,
  - .Il faut être apte 3 fois sur les cinq évaluations pour prétendre à la réussite pratique.

**Rappel :** La Commission Régionale d'Arbitrage ne validera que les arbitres ayant réalisé les 5 évaluations conformément à la décision de l'A.G. du 09/06/2012.

**MODALITÉS D'OBSERVATIONS ET D'ÉVALUATIONS**

Lors de la réussite du QCM, une feuille d'évaluation sera remise au candidat qui la conservera tout au long de la saison sportive. Il devra la faire remplir par un membre de la Commission Régionale d'Arbitrage (ou à défaut de présence sur la compétition par un membre du Directoire Technique dûment désigné par la CRA).

Cette évaluation est faite sur plusieurs matchs d'une même compétition. Pour obtenir le diplôme, il faut qu'au moins 3 évaluateurs aient jugé le candidat apte.

Une fois les 5 observations effectuées, le candidat retournera la fiche à la Ligue d'Escrime de Créteil.

La Commission Régionale d'Arbitrage validera les évaluations pour mettre à jour sa fiche licence.

Un calendrier à remplir sera envoyé aux candidats afin de noter les compétitions qu'ils arbitreront et de mettre en place un suivi par un membre de la CRA.

Les EDJ sont à prendre en compte comme compétition pour valider l'épreuve pratique.

**UNE FOIS TITULAIRE DU DIPLÔME :**

**L'arbitre régional s'engage à arbitrer au moins 4 compétitions de ligue ou de zone durant la saison suivante.**

**L'obtention de la partie théorique (QCM) est valable 2 saisons complètes.**



## Journée Nationale de l'Arbitrage 29 juin 2013.

L'inscription devra parvenir **avant le mercredi 26 juin 15 heures**

à

Ligue d'Escrime de Créteil, 2, rue Tirard - 94000 Créteil

OU

Mail : [escrime@leac-escrime.fr](mailto:escrime@leac-escrime.fr)

**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE SUR PLACE ou PAR TÉLÉPHONE**

Je désire passer l'examen d'arbitrage régional (rayer la mention inutile) :

au fleuret   
à l'épée   
au sabre   
handisports

NOM, Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal ..... Ville : .....

Club : ..... N°licence : .....

Téléphone (obligatoire) .....

Email : ..... @ .....

Je suis titulaire d'un diplôme :    départemental   
   régional

au fleuret  depuis le.....  
à l'épée  depuis le.....  
au sabre  depuis le.....

DATE .....

Signature

Reçu le .....



LIGUE D'ESCRIME DE CRETEIL – 2 RUE TIRARD – 94000 CRETEIL

☎ 01.48.99.43.08 - [escrime@leac-escrime.fr](mailto:escrime@leac-escrime.fr) – [www.leac-escrime.fr](http://www.leac-escrime.fr)

